

Motion DHG

Les élus au CA du lycée Evariste Galois réuni le jeudi 5 mars 2009 expriment leur indignation devant la dégradation des conditions d'études et de travail qui résultera de la politique éducative du gouvernement. Ils votent contre la répartition et le chiffrage de la DHG de l'établissement pour la rentrée 2009, traduction de choix gouvernementaux qu'ils contestent fondamentalement : forte réduction de moyens, du nombre de personnels, aggravation de la charge de travail des enseignants (*35 élèves par classe pour 22 divisions, 2 à 30 sur un total de 30 divisions*)

Cette politique n'a pour objectif que de faire des économies aux dépens du secteur éducatif, sans prendre en compte les besoins pédagogiques et la recherche d'une meilleure réussite scolaire. Elle se traduit par l'augmentation des effectifs par classe, et la diminution des options offertes aux élèves.

Nous nous opposons à cette vision comptable de l'école.

Les élus au CA du lycée Evariste Galois souhaitent que soit améliorée la réussite des lycéens en seconde. C'est en arrivant au lycée que de nombreux élèves voient leurs difficultés s'accroître : nette augmentation des effectifs par rapport à la troisième, adaptation à de nouvelles méthodes de travail, nouveaux contenus d'enseignement. La seconde générale et technologique est un palier d'orientation important. C'est dans cette classe que le taux de doublement est le plus fort. Nous dénonçons l'attitude contradictoire des inspections d'académie et du rectorat qui d'un côté demandent de réduire les doublements, d'« oser le voie générale et technologique » et de l'autre augmentent les effectifs et dégradent ainsi les conditions d'apprentissage. Rappelons qu'à la dernière rentrée le rectorat a fermé une classe de seconde dans de nombreux lycées de l'académie, ce qui a eu pour conséquence d'augmenter l'effectif dans les classes restantes (jusqu'à 35 ou 36 élèves). Parents, enseignants, élèves, nous exigeons la limitation des effectifs à 30 élèves par seconde. Les ouvertures de classes et les créations de postes seront au niveau de ces exigences.

Par ailleurs, les élus au CA du lycée Evariste Galois contestent la suppression de 3 000 emplois au titre des remplacements, qui, même si elle n'a pas d'impact immédiat sur la dotation horaire de l'établissement, réduit d'autant la qualité d'enseignement.

Les élus au CA du lycée Evariste Galois dénoncent la politique paillette qui consiste à faire des annonces à tout-va devant les caméras pour prétendre que la situation s'améliore alors qu'elle se dégrade : parallèlement à l'annonce de la suppression de 13500 postes à la rentrée 2009 qui concerne des personnels formés aux métiers de l'éducation, le ministère engage déjà 5000 personnes en contrat aidé sur des bases de formation inexistantes et sur des missions non-définies.

Les élus au CA du lycée Evariste Galois réuni le 5 mars 2009 votent contre ce projet de DHG. Son volume ne prend pas en compte les besoins pédagogiques des élèves et aggrave de manière scandaleuse les conditions de travail des élèves et d'exercice du métier pour les personnels.

Le Conseil d'administration demande les moyens d'enseignement supplémentaires suffisants pour assurer un enseignement de qualité et la réussite de tous les élèves :

- des classes à effectifs réduits comprenant au maximum 30 élèves,
- des groupes de langue à effectifs réduits (18 élèves maximum),
- des plages horaires libérées le mercredi après-midi pour permettre le sport scolaire.

Vote du conseil d'administration

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20